



**RAPPORT D'ANALYSES EXPORT
CERTIFICATE OF ANALYSIS**

SAS GROS A.F.
La Garelle
5, Grande Rue
21630 POMMARD

Echantillon N° : 13-08973

page n° 1/2

Date réception : **30/05/13**
Date analyse : **30/05/13 au 31/05/13**
Appellation : **CHAMBOLLE MUSIGNY VILLAGE**
Couleur : **Rouge**
Millésime : **2011**

ANALYSE	UNITE	RESULTAT
*Titre alcoométrique volumique IRTF	% vol.	13,00
*Sucres réducteurs Flux continu néocuproïne	g/L	1,9
*Glucose Fructose Enzymatique par analyseur séquentiel	g/L	0,1
*Acidité volatile Flux continu KI-KIO3	g/L acide acétique	0,70
*Acidité totale Titrimétrie potentiométrique automatisée	g/L acide tartrique	6,12
*pH Potentiométrie automatisée		3,39
*Acide L-malique Enzymatique par analyseur séquentiel	g/L	0,1
*SO2 Libre Colorimétrie par analyseur séquentiel	mg/L	20
*SO2 Total Colorimétrie par analyseur séquentiel	mg/L	79
*Fer Absorption atomique	mg/L	1,4
*Cuivre Absorption atomique	mg/L	0,11
*Masse Volumique IRTF	Kg/L	0,9904
*Extrait sec total Densimétrie	g/L	23,5

L'accréditation COFRAC atteste uniquement de la compétence du Laboratoire pour les analyses figurant avec un astérisque sur le présent rapport. Elle ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève(nt) de la compétence propre du laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'analyse.

A Beaune, le Vendredi 31 Mai 2013 à 15h 05

Laboratoire agréé par la Direction Générale de la Concurrence,
de la Consommation et de la Répression des Fraudes, pour la délivrance
de certificats d'analyses relatifs aux vins destinés à l'exportation.



Anthony COLAS
Oenologie Conseil
LABORATOIRE
BURGUNDIA OENOLOGIE



RAPPORT D'ANALYSES EXPORT
CERTIFICATE OF ANALYSIS

SAS GROS A.F.
La Garelle
5, Grande Rue
21630 POMMARD

Echantillon N° : 13-08973

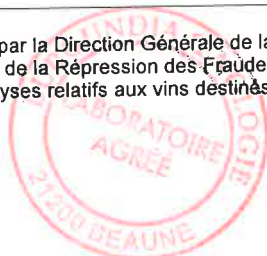
page n° 2/2

Date réception : **30/05/13**
Date analyse : **30/05/13 au 31/05/13**
Appellation : **CHAMBOLLE MUSIGNY VILLAGE**
Couleur : **Rouge**
Millésime : **2011**

ANALYSE	UNITE	RESULTAT
Cendres	g/L	2,4
*Acide citrique Enzymatique manuelle	g/L	<1,0
*Acide sorbique Chromatographie papier		Non détecté
Acide salicylique Chromatographie papier		Non détecté

L'accréditation COFRAC atteste uniquement de la compétence du Laboratoire pour les analyses figurant avec un astérisque sur le présent rapport. Elle ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève(nt) de la compétence propre du laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'analyse.

Laboratoire agréé par la Direction Générale de la Concurrence,
de la Consommation et de la Répression des Fraudes, pour la délivrance
de certificats d'analyses relatifs aux vins destinés à l'exportation.



A Beaune, le Vendredi 31 Mai 2013 à 15h 05

Anthony COLAS
Œnologue Conseil
LABORATOIRE
BURGUNDIA ŒNOLOGIE